

Les présentes grilles tarifaires sont établies à titre indicatif et reflètent les conditions du marché à la date de publication. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des fluctuations des prix de l'énergie, des coûts d'acheminement et des évolutions réglementaires.

MET France propose exclusivement des offres à **prix indexé** pour les particuliers sur les zones de dessertes du **GRD AZGN** (Antargaz Distribution).

1. Prix du gaz consommé

Type de prix	Premium en € / MWh	Prix HT
Indexé	22	Prix PEG France MA Novembre 2025 30,88 € / MWh

Le prix facturé sera répercuté selon la formule suivante :

$$\text{Prix facturé en €/MWh} = (\text{Premium}) * + \text{Prix PEG France MA}^{**}$$

**Premium : frais d'accès marché*

***Le prix PEG France MA étant la moyenne mensuelle des indices de cotation EEX (sous le lien <https://www.eex.com/en/market-data/natural-gas>), pondérée par la consommation mensuelle du Client en €/MWh, sur la période facturée. Le prix facturé sera donc revu à la hausse comme à la baisse, chaque mois, en fonction de l'évolution du prix du marché.*

2. Gestion du contrat et coûts d'acheminement

	T1	T2
Abonnement en € HT / mois	19,97	44,94
Terme quantité € HT / MWh	58,42	12,08

L'abonnement est constitué, notamment, des coûts d'acheminement incluant les termes : fixe, de capacité, et de compensation stockage. Les coûts d'acheminements incluent les termes : fixe, de capacité, de quantité, et de compensation stockage.

Chaque année au 1er avril et au 1er juillet, les coûts d'acheminement et de stockage seront revus conformément à la réglementation en vigueur et selon les valeurs fixées par la CRE.

3. Taxes

CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement : cette contribution est collectée par les fournisseurs et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières. Son montant est calculé à partir des taux suivants : **4,71%** pour le transport du gaz et **20,80%** pour sa distribution. Le budget estimatif de la CTA se trouve en Section 4.

Accise sur le gaz naturel (ex TICGN) : Le montant de la contribution à date de l'offre est de **15,43 € HT/MWh** sur l'ensemble des consommations de gaz. Le budget estimatif de l'accise se trouve en Section 4.

TVA : Le taux de la TVA appliquée aux éléments de la facture est de **20%**. Le budget estimatif de la TVA se trouve en Section 4.

4. Estimation des coûts TTC**

	Premium en € TTC / MWh	Prix PEG France MA Novembre 2025 en € TTC / MWh	Abonnement en € TTC / mois	Terme quantité en € TTC / MWh	CTA en € TTC / mois	Accise sur le gaz en € TTC / MWh
T1	26,40	37,06	23,96	53,93	0,95	20,59
T2	26,40	37,06	70,10	14,50	3,10	20,59

Coût total annuel = [(Premium + Prix PEG MA + Terme quantité + TICGN) x Consommation Annuelle] + Abonnement + CTA

*** Le tableau ci-dessus est établi en considération des tarifs en vigueur à ce jour. La tarification est donc estimative et pourra être amenée à évoluer en fonction des évolutions tarifaires.*